



From Chapel of Gisy-Les-Nobles

2026-26

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Absent (s) : 4
Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre :
Abstentions :

Date de convocation
15/04/2026

Date d'affichage
16/04/2026

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-CFU_2025_COM-BF

SLO

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline.

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget communal de Gisy Les Nobles

- Après avoir entendu le rapport de Monsieur BABOUHOT, Maire,
- vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),
- vu le Compte Financier Unique 2025 du budget communal de la commune de Gisy Les Nobles,
- considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
- considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
- considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
- considérant que Madame CARQUIN, conseillère municipale a été désignée pour présider la séance,
- considérant que Monsieur BABOUHOT, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame CARQUIN, conseillère municipale, pour ne pas prendre part au vote,

le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	293 653,24	412 700,00	706 353,24
	Recettes réalisées	101 529,01	465 424,80	566 953,81
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Aurotisation budgétaire totale	604 473,40	515 240,91	1 119 714,31
	Dépenses réalisées	85 943,93	460 736,52	546 680,45
	Restes à réaliser	7 404,00	0,00	7 404,00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	15 585,08	4 688,28	20 273,36
Résultats antérieurs reportés	Résultats reportés (+/-)	310 820,16	102 540,91	413 361,07
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit (+/-)	326 405,24	107 229,19	433 634,43
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-7 404,00	0,00	-7 404,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	319 001,24	107 229,19	426 230,43

La secrétaire



Frédérique CARQUIN

La Présidente,



Frédérique CARQUIN





Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 089-218901890-20260422-BP_2026_COM-BF

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

2026-27

NOMBRE DE MEMBRE
En exercice : 15
Présents : 11
Absent (s) : 4
Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre :
Abstentions :

Date de convocation
15/04/2026

Date d'affichage
16/04/2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Affectation de résultats de clôture 2025 du budget communal

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2025 du budget communal, à savoir :


- Excédent de fonctionnement 2024 :	4 688.28 euros
- Excédent de fonctionnement reporté 2025:	102 540.91 euros
Soit un excédent de fonctionnement cumulé :	107 229.19 euros
- Excédent d'investissement 2024	326 405.24 euros
- Déficit des restes à réaliser 2025	- 7 404.00 euros
Soit un excédent de financement :	319 001.24 euros

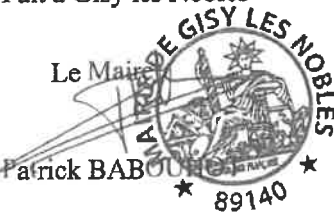
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **affecte** le résultat de clôture 2025 comme suit :

Résultat de fonctionnement au 31/12/2025 Excédent :	107 229.19 euros
1068 Affectation complémentaire en réserve	0.00 euro
002 Excédent de fonctionnement reporté	107 229.19 euros

Résultat d'investissement reporté (001) Excédent : 326 405.24 euros

La secrétaire

Frédérique CARQUIN

Fait à Gisy les Nobles
Le Maire

Patrick BABOUHOT



Mairie de Gisy-Les-Nobles

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-2026_28-BF

SLOW

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

2026-28

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : TAUX D'IMPOSITIONS 2026

Monsieur le maire propose de maintenir les taux 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- **décide** de maintenir les taux 2025 pour l'année 2026.

	2025	2026
Taxe Foncière Propriétés Bâties	31,55%	31,55%
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	37,64%	37,64%
Taxe habitation	14,24%	14,24%

Fait à Gisy Les Nobles,

La secrétaire

Frédérique CARQUIN

Le Maire

Patrick BABOUHOT



France Chapelle de Gisy-les-Nobles

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-BP_2026_COM-BF

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

2026-29

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de
suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Vote du budget primitif 2026 de la commune de Gisy Les Nobles

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section d'Investissement

Dépenses : 369 491.31 euros

Recettes : 369 491.31 euros

Section de Fonctionnement

Dépenses : 531 787.28 euros

Recettes : 531 787.28 euros

- délègue au titre de la fongibilité des crédits, la possibilité au Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exception du 012 : charges de personnel) dans la limite de 7.5% pour chacune des 2 sections de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement.

La secrétaire


Frédérique CARQUIN

Fait à Gisy les Nobles

Le Maire


Patrick BABOUHOT





Patte d'Oie de Gisy-les-Nobles

2026-30

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-2026_30-DE



**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GISY LES NOBLES**

Séance du mercredi 22 avril 2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Virement au budget annexe assainissement

Le conseil municipal décide d'effectuer un virement de 35 000 euros du budget principal au budget annexe assainissement pour l'exercice 2026 pour pallier le déficit de fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **décide** de réaliser le virement d'un montant de 35 000.00 euros de l'article 6573641 sur le budget assainissement.

Fait à Gisy les Nobles

La secrétaire

Frédérique CARQUIN

Le Maire

Patrick BABOUHOT



Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-2026_31-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

2026-31

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés ayant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : subventions communales 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** à l'unanimité d'inscrire au budget 2026 les subventions suivantes :

• ASKVT	200.00 €
• Téléthon	50.00 €
• Ligue contre le cancer (octobre rose)	100.00 €
• Petits Écureuils	1050,00 €
• Gisy Loisirs	660.00 €
• Le souvenir Français	50.00 €

- **précise** que concernant la subvention pour Gisy Loisirs, MM FINELLI, MOROUS et Mme FERRIERE votent « abstention »,

- **précise** que les subventions seront versées seulement sur présentation d'une demande et d'un bilan financier.

- **précise** que les sommes sont inscrites au compte 65748 du budget de la commune 2026.

Fait à Gisy les Nobles

La secrétaire

Frédérique CARQUIN

Le Maire





Mairie Communale de Gisy-Les-Nobles

2026-32

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Absent (s) : 4
Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre :
Abstentions :

Date de convocation
15/04/2026

Date d'affichage
16/04/2026

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-CFU_2025_ASS-BF

SLO

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GISY LES NOBLES**

Séance du mercredi 22 avril 2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget assainissement de Gisy Les Nobles

- Après avoir entendu le rapport de Monsieur BABOUHOT, Maire,
- vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),
- vu le Compte Financier Unique 2024 du budget communal de la commune de Gisy Les Nobles,
- considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;
- considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
- considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
- considérant que Madame CARQUIN a été désignée pour présider la séance,
- considérant que Monsieur BABOUHOT, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence du vote à Madame CARQUIN et pour ne pas prendre part au vote,

le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 lequel peut se résumer de la manière suivante :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	106 837,72	135 707,58	242 545,30
	Recettes réalisées	99 466,32	120 652,93	220 119,25
	Restes à réaliser	7 371,40	0,00	7 371,40
Dépenses	Aurotisation budgétaire totale	167 210,97	126 593,36	293 804,33
	Dépenses réalisées	54 598,85	119 269,33	173 868,18
	Restes à réaliser	66 151,65	0,00	66 151,65
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	44 867,47	1 383,60	46 251,07
Résultats antérieurs reportés	Résultats reportés (+/-)	60 373,25	-9 114,22	51 259,03
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit (+/-)	105 240,72	-7 730,62	97 510,10
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	-58 780,25	0,00	-58 780,25
Résultat cumulé	Excédent / déficit	46 460,47	-7 730,62	38 729,85

La Secrétaire



Frédérique CARQUIN

La Présidente



Frédérique CARQUIN





Commune de Gisy-Les-Nobles

2026-33

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-BP_2026_ASS-BF

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GISY LES NOBLES**

Séance du mercredi 22 avril 2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline.

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Affectation de résultat de clôture 2025 du budget assainissement

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2025 du budget assainissement, à savoir :

- Excédent de fonctionnement 2025	1 383.60 euros
- Déficit de fonctionnement reporté 2024	9 114.22 euros
Soit un déficit de fonctionnement cumulé :	7 730.62 euros

- Excédent d'investissement 2025	105 240.72 euros
- Déficit des restes à réaliser 2025	58 780.25 euros
Soit un excédent d'investissement de :	46 460.47 euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **affecte** le résultat de clôture 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 (Déficit)	- 7 730.62 euros
Affectation complémentaire de réserve 1068	0.00 euros
002 Déficit de fonctionnement reporté	- 7 730.62 euros
001 Résultat d'investissement reporté (Excédent)	105 240.72 euros

Fait à Gisy les Nobles

La secrétaire

Frédérique CARQUIN

Le Maire

Patrick BABOUHOT





Commune de Gisy-Les-Nobles

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-2026_34-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

2026-34

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de

suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés ayant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline.

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : prix du m³ des eaux usées - assainissement

Monsieur le Maire rappelle que la dernière augmentation du prix du m³ d'eau pour l'assainissement a été votée par délibération n°2025-09 du 08 avril 2025 avec effet au 1^{er} janvier 2026 avec un tarif de 2,50 euros HT le m³ d'eaux usées.

Monsieur le Maire expose que suite au déficit de fonctionnement, il propose une augmentation de 4% à pour la facturation 2026/2027. Le tarif du m³ d'eaux usées serait de 2.60 euros HT le m³.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **décide** une augmentation de 4% soit le tarif du m³ d'eaux usées à 2.60 euros HT à compter de la facturation 2026/2027.

La secrétaire

Frédérique CARQUIN

Fait à Gisy Les Nobles

Le Maire

Patrick BABOUHOT 89140





Commune de Gisy-les-Nobles

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 089-218901890-20260422-BP_2026_ASS-BF

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

2026-35

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 11
Absent (s) : 4
Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre :
Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés ayant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Vote du budget primitif 2026 de l'assainissement de Gisy les Nobles

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **vote** les propositions nouvelles du budget primitif de l'assainissement de l'exercice 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 136 075.46 euros

Recettes : 136 075.46 euros

Section d'investissement :

Dépenses : 163 063.24 euros

Recettes : 163 063.24 euros

- **délègue** au titre de la fongibilité des crédits, la possibilité au Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exception du 012 charges de personnel) dans la limite de 7,5% pour chacune des 2 sections de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement.

La secrétaire


Frédérique CARQUIN

Fait à Gisy les Nobles

Le Maire


Patrick BABOUHOT



Commune de Gisy-les-Nobles

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL GISY LES NOBLES

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-2026_36-DE



2026-36

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de
suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

Séance du mercredi 22 avril 2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline.

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Tarifs salle des fêtes et contrat de location à compter du 1^{er} juin 2026

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil de revoir les tarifs et le contrat de location de la salle des fêtes notamment le retrait de location de la petite salle des fêtes, pour un souci de manutention trop contraignante du matériel.

Pour le week-end : location du vendredi 16h au lundi 8h30 soit 2 journées,

pour 1 journée : location uniquement entre le lundi et le vendredi de 8h à 18h,

pour la ½ journée : location uniquement entre le lundi et le vendredi avec les horaires suivants: 8h-12h ou 14h-18h.

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09	HIVER du 01/10 au 30/04
	Foyer communal	Foyer communal
Location ½ journée Du lundi au vendredi	100 €	120 €
Location 1 journée Du lundi au vendredi	300 €	360 €
Location week-end Samedi/Dimanche	450 €	500 €

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-2026_36-DE

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal la location et les tarifs de la salle des fêtes qui bénéficie d'une réduction de 50% lors de la location.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **accepte** les tarifs de la salle des fêtes précités,
- **accepte** que les Gisois bénéficient d'une réduction de 50% lors de la location sauf pendant la période du 1er décembre au 29 février inclus,
- **précise** que la salle des fêtes ne sera pas louée les quinze derniers jours de décembre et la 1^{ère} semaine de janvier,
- **précise** que la location aux gisois sera autorisée après vérification des factures communales acquittées,
- **précise** que les tarifs et le contrat de location prendront effet à partir du 1^{er} juin 2026, exception faite des personnes ayant réservé la salle des fêtes en amont,
- **autorise** le Maire, à signer les documents se rapportant à la présente décision.

Fait à Gisy Les Nobles

La secrétaire



Frédérique CARQUIN

Le Maire



Patrick BABOUHOT





Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 089-218901890-20260422-2026_37-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GISY LES NOBLES

Séance du mercredi 22 avril 2026

2026-37

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent (s) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation

15/04/2026

Date d'affichage

16/04/2026

L'an 2026 le vingt-deux avril à vingt heures et trente minutes se sont réunis à la mairie de Gisy-Les-Nobles les membres du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick BABOUHOT, maire de la commune de Gisy Les Nobles.

Étaient présents : BABOUHOT Patrick, BAPTISTE Céline, CARQUIN Frédérique, FINELLI Alexandre, FLEURY Aliète, JIMENEZ Raphaël, MOROUS Christian, NICOLAU Sylvie, SUTORIUS Sandra, VIARD Benjamin, WEISS Tony.

Absents excusés avant donné pouvoir : DUMAIRE Chantal à NICOLAU Sylvie, FERRIERE Stéphanie à FINELLI Alexandre, LECLERCQ Jérémy à JIMENEZ Raphaël, SATIN Sébastien à BAPTISTE Céline

Secrétaire de séance : CARQUIN Frédérique

OBJET : Correspondant défense

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, chaque conseil municipal doit désigner son CORrespondant DÉFense (CORDEF).

La mission principale de ce correspondant défense est le développement des liens entre la Nation et ses forces armées et de promouvoir l'esprit de Défense auprès de vos administrés, auprès de la jeunesse en particulier.

Son rôle est essentiel dans un monde déstabilisé par des conflits et bouleversé par des défis technologiques et climatiques majeurs.

La loi de programmation militaire en cours, pour la période 2024-2030, vise à transformer nos Armées et à renforcer notre capacité à répondre à ces menaces et ces défis.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- désigne Patrick BABOUHOT, correspondant défense.

Fait à Gisy Les Nobles,

La secrétaire


Frédérique CARQUIN

Le Maire


Patrick BABOUHOT



MAIRIE DE GISY LES NOBLES
89140